



Retour sur la 2ème édition des Assises du féminisme 2025

ÉTAT DES LIEUX ET VOLONTÉ D'AGIR

Trois voix gouvernementales face aux inégalités économiques

C'est une image qu'on aimerait voir plus souvent. Trois ministres, une femme et deux hommes, réunis pour parler d'égalité économique. Et pas pour réciter des généralités. Mais pour poser des constats, nommer les freins, évoquer des pistes. Le 17 mai 2025, lors de la deuxième édition des Assises du Féminisme, Nadia Fettah Alaoui, Chakib Benmoussa et Younès Sekkouri ont chacun pris la parole. Trois regards, trois angles, une même conviction : il est temps d'agir.

Dans la salle, une nombreuse assemblée : des associations venues de toutes les régions du pays, des parlementaires, des actrices et acteurs de la société civile, des figures du monde économique et universitaire. Une assemblée attentive, concernée, mobilisée.

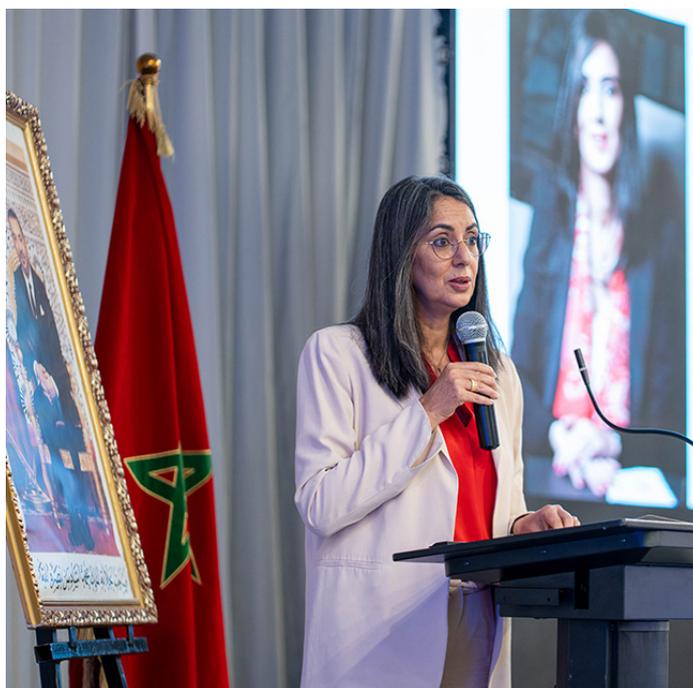
Nadia Fettah Alaoui a donné le ton avec un discours fort, précis, engagé. « L'inclusion économique des femmes, a-t-elle martelé, n'est pas un supplément d'âme mais une priorité stratégique ». Elle a aussi exprimé sa volonté de rencontrer régulièrement les actrices de terrain pour mieux faire remonter les besoins et ajuster les politiques publiques.

Chakib Benmoussa, chiffres à l'appui, a dressé un état des lieux sans fard des inégalités persistantes, et rappelé que le HCP restait ouvert aux recommandations formulées lors des Assises, notamment pour mieux outiller la production de données sur les réalités vécues.

Quant à Younès Sekkouri, il s'est exprimé sans notes, avec un ton libre, direct, parfois pédagogique. Il a insisté sur le lien vital entre inclusion, emploi, formation et entrepreneuriat, et salué le rôle central que joue le tissu associatif en matière d'innovation sociale. Il a illustré son propos par un exemple interne à son ministère, où la part de femmes aux postes de responsabilité est passée de 5 % à 45 % en quelques mois, simplement en appliquant un processus de sélection basé sur la transparence et le mérite.

Egalitemag publie ici les discours de Nadia Fettah Alaoui et Chakib Benmoussa dans leur intégralité, ainsi que les points clés de l'intervention de Younès Sekkouri. Parce qu'il est essentiel que ces paroles, prononcées en public, soient aussi lues, partagées et débattues.

Discours de Nadia Fettah Alaoui, Ministre de l'Économie et des Finances



Nadia Fettah, diplômée de HEC Paris, est la première femme à occuper le poste de Ministre de l'Économie et des Finances au Maroc. Elle a dirigé auparavant le ministère du Tourisme et occupé de hautes fonctions dans le secteur privé, notamment en tant que DG du groupe Sanlam Pan Africa. Engagée pour la gouvernance féminine, elle est aussi membre fondatrice du Club des Femmes Administrateurs du Maroc. Voici l'intégralité de son discours prononcé lors de l'ouverture de la 2ème édition des Assises du Féminisme du 17 Mai 2025.

« Monsieur Ministre de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences ;

Monsieur le Haut-Commissaire au Plan ;

Madame la Présidente de l'Association pour la Promotion de la Culture de l'Égalité

Chers partenaires onusiens, techniques et financiers,

Chers amis,

Honorable assistance,

C'est un véritable honneur pour moi d'être parmi vous aujourd'hui.

Ces Assises du Féminisme s'inscrivent parfaitement dans la dynamique nationale que connaît notre pays en matière d'égalité de genre.

Le Maroc, sous le leadership éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, s'est résolument engagé dans une transformation sociétale profonde en faveur de l'égalité de genre. Les deux dernières décennies ont été marquées par des réformes disruptives et audacieuses qui ont façonné un nouveau cadre constitutionnel, juridique, institutionnel et même programmatique favorisant la réduction des inégalités de genre et promouvant les droits des femmes.

Je ne peux clore ce préambule sans rappeler, à titre d'exemple, la réforme du Code de la famille (la Moudawana) en 2004, qui a marqué un tournant décisif, un acte fondateur qui a contribué à redéfinir la place des femmes dans la société marocaine. Sa nouvelle refonte, initiée sous les Hautes Orientations Royales, est l'illustration la plus éclatante de cette dynamique ininterrompue de réformes au service de la protection et de la promotion des droits des femmes.

J'aborde cette rencontre avec un profond sentiment de responsabilité, et aussi une certaine urgence : ces Assises du Féminisme ne sont pas un simple rendez-vous institutionnel. Elles sont un cri collectif. Un espace de vérité. Une invitation à ne plus détourner le regard.

Parce que les violences faites aux femmes, qu'elles soient physiques, psychologiques, économiques ou symboliques, ne faiblissent pas. Elles changent parfois de visage, mais elles persistent. Et elles freinent, en silence ou en plein jour, le progrès de notre société tout entière.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- Une femme sur deux au Maroc a déjà subi une forme de violence.*
- 30 % des femmes actives disent avoir été victimes de violences sur leur lieu de travail.*
- Et dans l'espace public, trop souvent, la peur est encore le quotidien de nombreuses femmes.*

Ce ne sont pas des faits divers. Ce sont des faits de société.

« Le féminisme n'a jamais tué personne. Le machisme tue tous les jours. »

Cette phrase de Gisèle Halimi, à elle seule, résume l'urgence. Et le courage politique qu'il nous faut collectivement assumer.

Il ne s'agit pas ici de statistiques abstraites. Il s'agit de vies. De talents empêchés. De libertés entravées. D'enfants qui grandissent dans l'injustice. D'économies qui perdent en vitalité faute d'inclusion. Il faut avoir le courage de le dire : nous n'avons pas encore fait de ce sujet une vraie priorité nationale.

Le diagnostic, à mon sens, n'est pas encore suffisamment partagé. Ni dans les institutions. Ni dans la société. Nous avons tendance à segmenter les sujets, à les techniciser, à les traiter à la marge. Il est temps de changer de méthode et d'échelle.

Alors, oui, nous avons progressé. Les réformes sont là, les lois évoluent, des programmes émergent. Mais l'impact reste trop lent, trop inégal, trop fragile. Il faut maintenant passer à l'action concertée, audacieuse, et surtout continue.

Nous ne pouvons pas être spectateurs mais moteurs. Le ministère de l'Économie, que je représente ici, doit et veut se mobiliser pleinement, car l'inclusion économique des femmes n'est pas seulement une question d'équité : c'est une condition essentielle de notre croissance future.

Aujourd'hui encore, le taux d'activité des femmes reste trop bas, inacceptable, alors même que leur potentiel et leur volonté sont immenses. Leur permettre d'accéder à l'emploi, à l'entrepreneuriat, au financement, à la décision et au leadership, c'est libérer une énergie économique précieuse.

Kristalina Georgieva, Directrice Générale du FMI, affirme que combler les écarts entre les sexes sur le marché du travail pourrait accroître le PIB de certains pays de plus de 35 %. Ce n'est pas une opinion, c'est un fait économique.

L'initiative que nous avons lancée en 2023 avec la Banque mondiale pour accélérer l'inclusion économique des femmes va dans ce sens. Elle est née d'une écoute active du terrain. Elle identifie des leviers très concrets : financement, travail décent, mobilité, solutions de garde. Elle est un signal. Mais elle ne suffit pas.

Nous devons faire plus. Et nous devons le faire ensemble :

- Avec les collectivités locales, pour que les dispositifs de prévention et de prise en charge des violences soient accessibles, dignes, efficaces.***
- Avec le monde de l'éducation, pour déconstruire dès l'enfance les stéréotypes qui justifient l'inacceptable.***
- Avec les entreprises, pour garantir des environnements de travail sûrs, respectueux, équitables.***
- Et avec les hommes, qui doivent prendre toute leur part dans ce combat.***

Car il ne s'agit pas d'un combat de femmes pour les femmes. Il s'agit d'un choix de société.

Je crois profondément que l'avenir du Maroc se joue ici : dans notre capacité à faire reculer les violences, à libérer le potentiel de toutes les femmes, à affirmer que l'égalité n'est pas un luxe, mais un fondement.

« Je ne suis pas libre tant qu'une femme est privée de liberté, même si ses chaînes sont très différentes des miennes. »

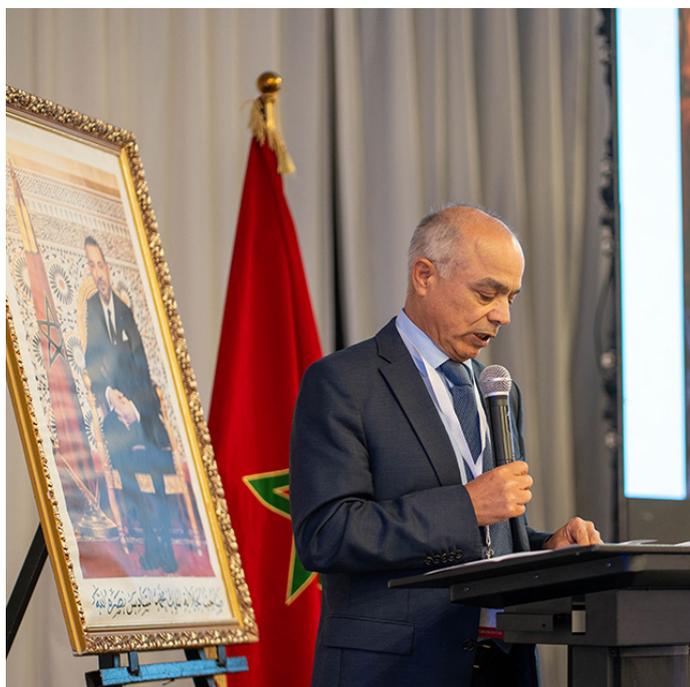
Ces mots d'une militante américaine nous rappellent que l'émancipation est un tout. Et que ce combat est celui de toute une société.

Je souhaite que ces Assises soient un temps fort. Un temps utile. Un temps où l'on ose dire, proposer, contester. Et surtout, un temps qui fasse trace.

Je vous remercie. »

Discours de Chakib Benmoussa, Haut-Commissaire au Plan

Chakib Benmoussa, ingénieur de formation (Polytechnique, Ponts et MIT), est une figure de l'État marocain. Ex-ministre de l'Intérieur, ambassadeur, président de la Commission spéciale sur le modèle de développement, il est depuis 2024 Haut-Commissaire au Plan. Son expertise statistique et stratégique alimente une vision à long terme de l'égalité comme levier de développement. Voici l'intégralité de son discours prononcé lors de l'ouverture de la 2ème édition des Assises du Féminisme du 17 Mai 2025.



*«Madame la Ministre de l'économie et des finances,
Monsieur le Ministre de l'inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et de compétences,
Madame la Présidente de l'Association pour la promotion de la culture de l'égalité,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, les parlementaires, opérateurs économiques,
acteurs de la société civile, journalistes...
Mesdames et Messieurs,*

C'est un plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui à l'occasion de cette deuxième édition des Assises du Féminisme, rencontre qui traduit l'engagement et la mobilisation permanents de l'Association pour la promotion de la culture de l'égalité en faveur de la condition féminine et des droits des femmes dans notre pays.

Guidé par la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, le Royaume s'est résolument engagé dans la promotion et la consolidation des droits légitimes de la femme comme pierre angulaire dans l'édification d'une société démocratique et moderne. La réforme de la Mudawwana en 2004 illustre parfaitement cette volonté royale. Près de 20 ans après, Sa Majesté a appelé à une refonte globale du Code de la famille, en phase avec les mutations sociales du pays.

Le Nouveau Modèle de Développement insiste sur l'égalité de genre comme levier fondamental d'une société ouverte et solidaire. Il recommande de lever les contraintes qui limitent la participation économique des femmes.

Le Rapport mondial sur le développement humain 2025 du PNUD place le Maroc au 113e rang sur 172 pays pour l'Indice d'inégalité de genre. Des avancées existent, mais le chemin reste long.

Les données du HCP dressent un tableau à deux faces : des progrès sociaux et éducatifs d'un côté, mais une insertion économique féminine toujours limitée et marquée par des inégalités persistantes.

Le RGPH 2024 révèle que les femmes marocaines représentent 18,3 millions de personnes et dirigent près de 20 % des ménages. Mais seulement 19,8 % des femmes âgées de 15 ans et plus participent au marché du travail, contre 69 % des hommes. Leur taux de chômage est également plus élevé.

La répartition sectorielle reste inégale. Le taux de féminisation de l'emploi est de 20,6 %, principalement dans les services (49,8 %), l'agriculture (33,9 %) et l'industrie (15,6 %).

La charge de travail non rémunérée pèse lourd : les femmes consacrent sept fois plus de temps aux tâches domestiques que les hommes. Ces tâches représentent 19,4 % du PIB, dont 84 % est assuré par des femmes.

Les inégalités de revenus sont également fortes : en milieu urbain, les femmes gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes à profil équivalent. Ce chiffre atteint 42,5 % pour les femmes sans diplôme, et 36,7 % pour les plus diplômées.

Les discriminations sont donc structurelles, et varient aussi selon les territoires. En milieu rural, l'accès aux services et à l'emploi reste limité, et les femmes travaillent souvent sans statut ni rémunération. Le coût économique de cette sous-participation est estimé à 25,3 milliards de dirhams, soit 2,2 % du PIB.

Le manque de femmes entrepreneures (10 % des entreprises seulement sont dirigées par des femmes) reflète un environnement défavorable : stéréotypes, manque de réseaux, contraintes familiales.

La violence économique, thème central de ces Assises, est une forme silencieuse mais destructrice de contrainte. Elle prive les femmes de revenus, d'autonomie, et bloque leur parcours. Elle coûte aussi : 2,85 milliards de dirhams selon les estimations.

L'inégalité économique entre les sexes est systémique et multidimensionnelle. Elle exige une réponse globale : réduction des écarts salariaux, partage des responsabilités familiales, accès aux services de garde, aménagement du temps de travail, lutte contre les stéréotypes.

Une simulation du HCP montre qu'en agissant sur tous ces leviers, on pourrait gagner 9 points de taux d'activité féminine d'ici 2035, et augmenter le PIB de 3 %. Ce sont des milliers de femmes qui accéderaient à l'emploi, à l'autonomie et à l'investissement social.

Le Maroc s'est fixé des objectifs ambitieux pour 2035. Leur atteinte repose sur des politiques coordonnées, des données probantes, et l'implication de tous les acteurs.

Le HCP poursuivra sa mission d'observation avec des enquêtes comme celle sur la famille ou l'utilisation du temps. Il est aussi à l'écoute des recommandations issues de ces Assises, notamment pour enrichir notre appareil statistique.

Merci de votre attention."

Points clés du discours prononcé de Younès Sekkouri, Ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences



Younès Sekkouri est un réformateur engagé, Docteur en stratégie et ingénieur télécom. Ministre depuis 2021, il a porté plusieurs réformes majeures dans le domaine de l'emploi et de la formation, et piloté les accords de dialogue social. Il milite pour faire de l'inclusion économique et de l'entrepreneuriat les piliers du développement national.

Le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younès Sekkouri, a livré une intervention remarquable sur les leviers concrets de l'égalité des chances et de l'émancipation économique des femmes. S'appuyant sur son expérience au sein de son ministère, il a illustré comment une volonté politique assumée peut transformer les pratiques de l'intérieur.

À son arrivée, en 2021, l'organigramme du ministère affichait une réalité sans équivoque : les postes de direction étaient quasi exclusivement occupés par des hommes. « Il ne s'agissait pas de mettre en place des quotas », a-t-il expliqué, « mais de faire émerger les compétences ». En quelques mois, la proportion de femmes dans les fonctions de responsabilité est passée de 5 % à 25 %, puis 45 %. Une progression rapide rendue possible, selon le ministre, par le simple fait de leur donner l'opportunité d'être vues et considérées. « Elles étaient là, déjà compétentes, mais restaient dans l'ombre. »

Younès Sekkouri a insisté également sur la nécessité de garantir des parcours professionnels accessibles aux femmes sur l'ensemble du territoire. Il a appelé à des mécanismes concrets de soutien à la mobilité professionnelle, en particulier pour celles vivant dans des régions éloignées ou confrontées à des blocages administratifs.

Dans le même esprit, un programme de formation a été lancé au sein du ministère, à destination de 100 femmes fonctionnaires ou collaboratrices des institutions sous tutelle. Ce programme, articulé autour de la « théorie de l'émancipation », vise à renforcer les capacités stratégiques de ces femmes et à les accompagner dans la mise en œuvre de projets économiques intégrés.

Autre axe majeur de son intervention : l'accès à l'emploi pour les personnes non diplômées, souvent laissées à l'écart des dispositifs classiques. Le ministre a annoncé la mise en place de parcours alternant formation et apprentissage en entreprise, assortis d'une garantie salariale, y compris durant la phase d'apprentissage. Un dispositif pensé pour répondre aux situations de vulnérabilité tout en s'adaptant aux contraintes économiques des employeurs. « Il faut, selon lui, regarder en face la réalité du terrain : certaines entreprises ne peuvent pas payer le SMIG, certains jeunes ont quitté l'école très tôt. Il faut leur proposer un cadre d'apprentissage digne. »